

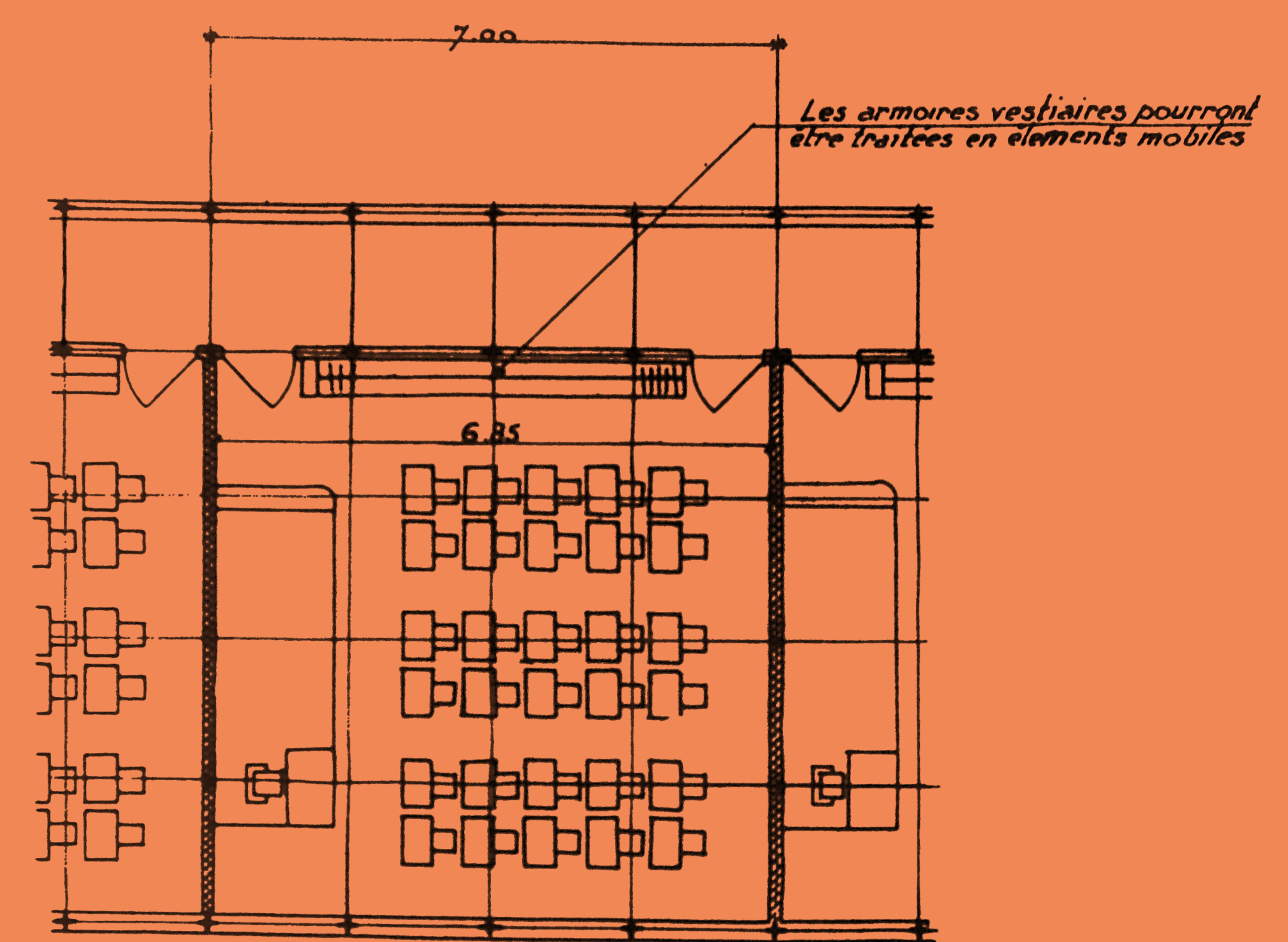
LE LYCÉE DES TRENTE GLORIEUSES (1945-1975) DE LA NORME À L'INDUSTRIALISATION

Entre 1945 et 1975, dans une France en reconstruction, la massification de l'enseignement secondaire et la croissance démographique conduisent à construire, rapidement et en série, des lycées « en barres » préfabriquées, en béton.

L'État prône alors une planification centralisée des constructions scolaires. Cette volonté se traduit par des normes, répondant à l'architecture sérielle, facilitant l'assemblage d'éléments préfabriqués. Des plans-types basés sur un quadrillage de 1,75 m de côté permettent alors d'agencer des bâtiments linéaires sur de vastes espaces. Ce principe, dont les prémices apparaissent avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, s'inscrit dans les concepts urbanistiques de l'époque et la logique d'ingénieur à l'origine des grands ensembles d'immeubles en barres en périphérie des villes.

Malgré l'ingéniosité des architectes, l'intensification de l'industrialisation de la construction est contestée dans les années 1970 et conduit à abandonner progressivement cette politique de modèles. Mal aimées, ces architectures répondent pourtant aux besoins de la génération du baby-boom.

Aujourd'hui, leur étude contribue à les apprécier comme un patrimoine témoin du 20^e siècle.



CLASSE DE 30 ELEVES
SURFACE : 46^{m²} 92
SURF. PAR ELEVE = 1^{m²} 56 env.
CUBE " " = 5^{m³} 08 env.

**DISPOSITION SCHÉMATIQUE
POUR UNE CLASSE DE LYCÉE.
NORMES DE CONSTRUCTION (1952)**

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE.

Sur ce schéma, la classe s'inscrit sur la trame chère à l'administration dont les côtés des carrés représentent 1.75 m.

**DÉCOR POUR UN INTERNAT
DE JEUNE FILLE
PAR JACQUES HITIER (1955)**

©photo: Ph. Nubert-Horak

Charles Rambert, Constructions scolaires et universitaires et Revue Arts ménagers, n° 62,

1945
1975



CONCILIER QUANTITÉ ET QUALITÉ

Composant avec les normes ministérielles, certains architectes proposent des œuvres plus originales, soit par le choix de matériaux variés et qualitatifs, soit par l'ajout d'éléments de décor, ou encore par la création d'un plan atypique. Beaucoup d'architectes parviennent également à améliorer le confort, notamment des internats.

LYCÉE LOUIS-BARTHOU DE PAU (EXTENSION DE 1950-1965)

L'architecte Georges Bovet étend l'établissement datant du 18^e siècle par un ensemble de barres parallèles et perpendiculaires. L'ossature de ces nouvelles constructions est en béton armé, avec quelques poutres en béton précontraint au rez-de-chaussée. Malgré les contraintes liées au respect du plan-type, Bovet apporte un grand soin aux matériaux : crépi granité, béton lavé, murs pignons en pierre, cages d'escalier avec claustras en triangle.



9



LYCÉE LÉONCE-VIELJEUX DE LA ROCHELLE (1964)

Les architectes proposent ici un bel exemple d'architecture fonctionnaliste, dans laquelle chaque bâtiment est dédié à une fonction précise. En parallèle, ils optent pour un vocabulaire rappelant l'architecture française d'outremer avec ces brise-soleil en forme de claustras sur les façades.

LYCÉE MAX-LINDER DE LIBOURNE (1957-1960)

Jacques Carlu, Grand prix de Rome (1919), auteur du Palais de Chaillot à Paris, est désigné par l'État pour édifier ce nouveau lycée mixte prévu pour 1300 élèves. Face à l'exiguïté du terrain, il donne un plan courbe à ce bâtiment principal, permettant de ménager un vaste espace vert à l'intérieur de l'établissement. L'ossature est en béton armé. Les façades sont revêtues de plaques de pierre reconstituée, teintées dans la masse par incorporation de marbre et polies.



DES PROJETS EXCEPTIONNELS

10

La normalisation, prônée par l'État, n'exclut pas des projets très originaux, où les architectes parviennent à concilier la commande avec la qualité des matériaux et une architecture inventive.

Parmi les architectes choisis pour construire les lycées de la période des Trente Glorieuses, nombreux sont ceux qui, comme Jacques Carlu et Paul Domenc, ont remporté précédemment le Grand prix de Rome, concours désignant chaque année le jeune architecte ayant présenté le meilleur projet.

LYCÉE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT DE FELLETIN (1947-1955)

L'architecte Jean-Pierre Paquet, architecte en chef des Monuments historiques, élabore ici un gigantesque complexe scolaire formé de bâtiments, disposés de manière concentrique, qui investissent la butte. Très allongé et curviligne, l'édifice principal offre une façade animée par les fenêtres et les placages d'aggloméré, séparés horizontalement par des bandeaux saillants en béton.



Photo : © Lycée des métiers du bâtiment de Felletin

LYCÉE GRAND AIR D'ARCACHON (1947-1952)

Archétype du courant des établissements de plein-air développé pendant la première moitié du 20^e siècle, le lycée d'Arcachon met en œuvre les principes « hygiénistes » visant à offrir air marin et soleil aux élèves. L'architecte Domenc implante ce lycée de plein-air dans une pinède de 17 hectares. Il y édifie un véritable « palais de l'éducation nationale » pourvu de pavillons séparés, de terrasses pour les exercices physiques, et de salles aux grandes baies vitrées pour y faire pénétrer l'air et la lumière.

1947



Photo : Adrienne Barroche

LE 1% ARTISTIQUE

À

partir de 1951, la loi oblige les maîtres d'ouvrages publics à réserver 1% du coût de leur construction pour la réalisation d'œuvres d'art. D'abord limité au bâti scolaire, le dispositif est étendu à la majorité des édifices publics dans les années 1970.

Dans les lycées, ces œuvres constituent aujourd'hui une étonnante collection, témoin des évolutions artistiques depuis plus de soixante ans.

LE CUBE (1970), LYCÉE JEAN-FAVARD DE GUÉRET

Artiste : Piotr Kowalski

Le cube est une figure récurrente dans l'œuvre de Kowalski. Formé à l'architecture au Massachusetts Institute of Technology de Cambridge aux USA, il développe une œuvre mêlant art et science. Ici, il joue avec notre perception, nous laissant découvrir un cube creux tandis qu'à distance, il paraît plein.



Photo : Philippe Rivière

11

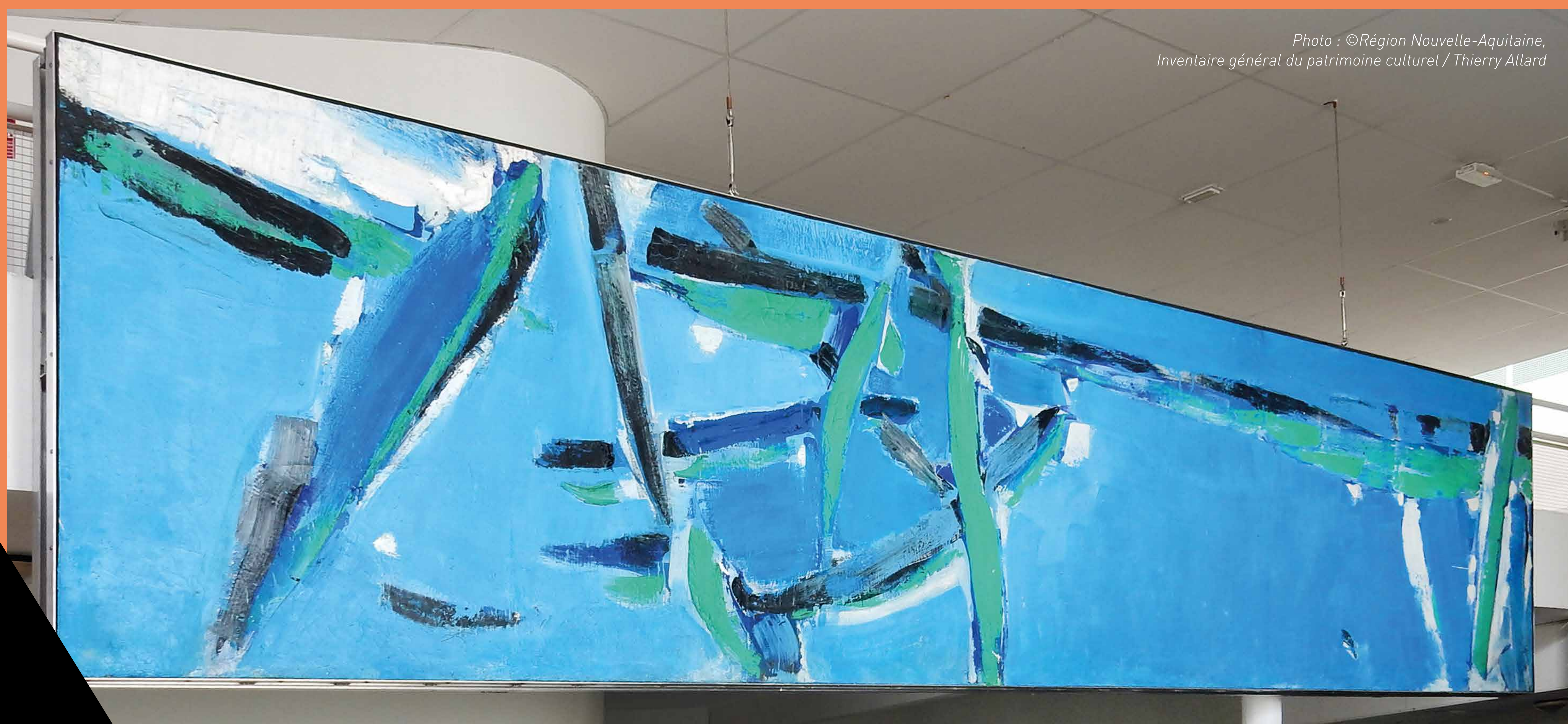


Photo : © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / Thierry Allard

PEINTURES SUR BOIS (1965), LYCÉE CORDOUAN DE ROYAN

Artiste : Olivier Debré

Destinées au réfectoire du lycée, deux peintures monumentales ont été commandées en 1965 par l'architecte Guillaume Gillet à Olivier Debré, l'un des maîtres de l'art abstrait de la seconde moitié du 20^e siècle. Elles évoquent les rivages de la côte atlantique, dans les tons bleus dits de Royan, qui ont fait la célébrité de l'artiste.

DÉCORATION POUR LE RÉFECTOIRE (1960) DU LYCÉE MAX-LINDER DE LIBOURNE

Artiste : Jean Souverbie

Élève de l'Académie Ranson à Paris, puis fortement marqué par l'œuvre de Georges Braque, Souverbie collabore en 1937 à la décoration du Palais de Chaillot conçu par l'architecte Jacques Carlu. Ainsi, ce dernier fait à nouveau appel à lui pour le lycée qu'il édifie à Libourne. Le peintre réalise une œuvre qui rappelle le mouvement moderne de l'entre-deux-guerres.

Photo : Adrienne Barroche



L'ŒUVRE DES RÉGIONS

DEPUIS 1986 : RÉNOVER ET INNOVER

Responsables de la construction des lycées depuis plus de 30 ans, les Régions entretiennent et agrandissent le patrimoine lycéen dont elles ont hérité. Les Régions ont pleinement investi leur nouvelle compétence en construisant de nouveaux lycées. Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine, 42 lycées ont été édifiés. La Région a défini un code de bonne conduite pour la gestion de ce patrimoine bâti : lutte contre la vétusté dans un premier temps, création de surfaces ensuite, développement d'une politique d'accueil et d'éducation, ouverture vers le lycée du futur.

L'innovation architecturale se doit aujourd'hui de concilier au mieux esthétique, enjeux pédagogiques, enjeux énergétiques et respect de l'œuvre de création des architectes.

1986



12

LYCÉE GUSTAVE-EIFFEL DE BORDEAUX (RÉNOVATION DE 2008)

Ancien dépôt de mendicité construit en 1808, le site devient un lieu d'enseignement à partir des années 1830. Après plusieurs périodes de restructuration, l'agence d'architecture Henry et Triaud repense en 2008 les systèmes de circulations et introduit une animation visuelle par la couleur et les résilles métalliques, en écho à l'ingénieur Eiffel.

LYCÉE BERTRAN-DE-BORN DE PÉRIGUEUX (RÉNOVATION DE 2011)

Quand innovation rime avec rénovation : l'énergie solaire s'invite dans les établissements anciens comme ici en verrière photovoltaïque au-dessus du cloître de l'ancien couvent devenu aujourd'hui une cour du lycée.

LYCÉE PILOTE INNOVANT INTERNATIONAL (FUTUROSCOPE) DE JAUNAY-CLAN (1986-1987)

Appelé « Lycée du futur », l'établissement implanté près du Futuroscope ressemble à un vaisseau aérien de métal. Les architectes jouent sur la transparence, l'implantation entre masse et légèreté, entre courbe et droite.



NOUVELLES DISTRIBUTIONS DES ESPACES

Avec la décentralisation, il revient aux Régions de mettre en œuvre une nouvelle architecture, visant à améliorer le confort et le bien-être de la vie lycéenne, tout en favorisant une plus grande responsabilisation des élèves.

Les architectes traduisent cette ambition en repensant la distribution des espaces. Les lycées sont ainsi organisés autour du centre de documentation et d'information (CDI) et, pour certains, ouverts sur la ville. À l'extérieur, l'institution épouse les symboles de l'innovation : le verre et l'acier puis, plus récemment, le bois.

13

LYCÉE DES MÉTIERS SUD-PÉRIGORD HÉLÈNE-DUC DE BERGERAC (2015)

Avec son CDI implanté au centre de l'établissement et sa «place des métiers» ouverte sur la ville, le nouveau lycée à énergie positive de Bergerac est exemplaire des nouvelles tendances architecturales souhaitées par la Région.



Photo : ©Frédéric Desmesure

LYCÉE DE LA VENISE VERTE DE NIORT (1987-1990)

À Niort, selon l'historien Gilles Ragot, l'architecte Sarfati conçoit plus qu'un lycée, il crée un « morceau de ville ». Il attribue ainsi au lycée un rôle structurant au sein de la zone urbaine préexistante, multipliant les organes de liaison entre l'établissement et les rues alentour. À l'intérieur, il crée une longue galerie couverte qui raccorde les bâtiments.



Photo : Raphaël Jean

1987
2015

LES LYCÉES, ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les lycées concourent à la dynamique économique des territoires. En implantant de nouveaux lycées dans des zones stratégiques, en développant de nouvelles formations et des pôles d'excellence, la Région renouvelle le visage et la carte des établissements. L'effort se porte en particulier sur les lycées professionnels : de nouveaux établissements sont créés ou restructurés en lien avec les enjeux économiques des territoires.

14



Photo : © Région Nouvelle-Aquitaine / Alrice Gilbert



LYCÉE DE LA MER DE GUJAN-MESTRAS (1990 PUIS 2009)

Le lycée de la mer de Gujan-Mestras, en « fond » du Bassin d'Arcachon, est créé en 1990 pour répondre aux besoins de formations en aquaculture et en construction navale. Il est rénové et agrandi en 2009 avec une plateforme technique unique en France, afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans un secteur en pleine évolution. Pour ce faire, les architectes de l'agence HPL réalisent des bâtiments d'un étage implantés en harmonie avec le site, recouverts de panneaux de bois résistants aux intempéries.



Photo : © Lycée Magnac-Laval / C. Riffaud

LYCÉE AGRICOLE DE MAGNAC-LAVAL

Établi sur un ancien domaine agricole dominé par une maison de maître, le lycée agricole de Magnac-Laval, spécialisé dans l'élevage, s'est agrandi par la construction de plusieurs bâtiments récents.

LYCÉE DE L'IMAGE ET DU SON D'ANGOULÊME (LISA) (1988-1989)

La création du LISA s'inscrit dans le désir de faire d'Angoulême une cité de l'image. L'architecte Jean-Jacques Morisseau définit son projet comme « onirique », avec des références à l'Antiquité gréco-romaine et égyptienne, qui plongent les lycéens dans un décor de cinéma ou de bande dessinée. Renforçant cette impression, les différentes fonctions de l'établissement sont implantées de part et d'autre d'une rue intérieure.

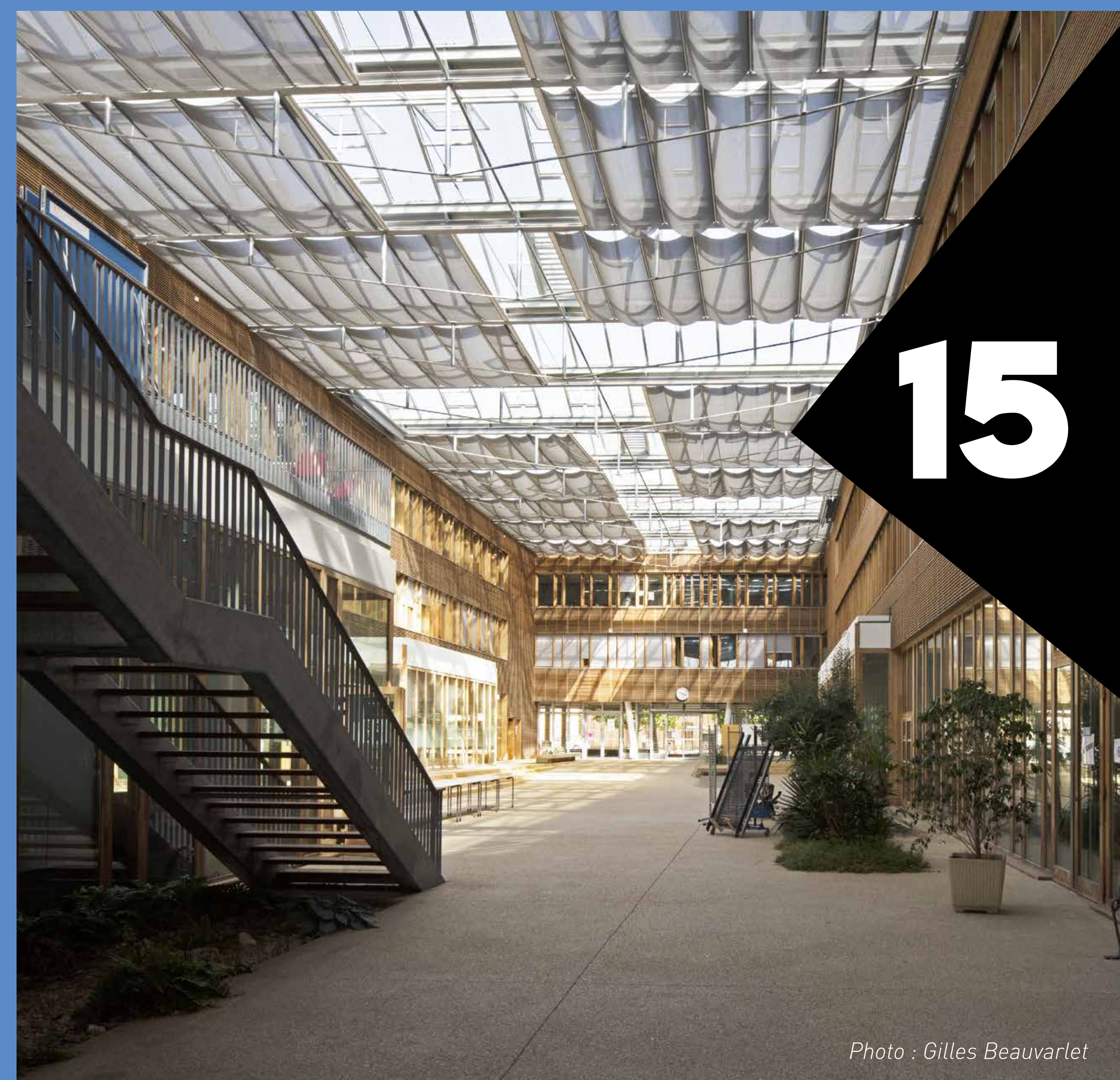


Photo : Raphaël Jean

1988
2009

DES ÉTABLISSEMENTS À « HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE » (HQE)

Avec la fin de « l'État constructeur », dans les années 1980, la mise en place de concertations entre divers partenaires (élus, parents, usagers, concepteurs...) a permis de définir des programmes architecturaux alliant création, qualité, fonctionnalité, tout en prenant en compte les critères environnementaux. Des lycées « haute qualité environnementale » ont ainsi été construits, avec des bâtiments auto-suffisants en énergie, s'inscrivant dans une démarche de développement durable.



15

LYCÉE KYOTO DE POITIERS (2006-2009)

Premier lycée d'Europe à « zéro énergie fossile » lors de son ouverture, il a été nommé en référence au protocole de Kyoto visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sa conception favorise ainsi l'utilisation d'énergies renouvelables et limite les besoins grâce à une enveloppe très isolante comportant un bardage en bois. Autre innovation bioclimatique : l'atrium non chauffé couvert d'une verrière dont les ouvertures et les stores sont pilotés automatiquement selon la température.



LYCÉE VÁCLAV HAVEL DE BÈGLES (2012)

Premier lycée à énergie positive en France – il consomme moins d'énergie qu'il n'en produit –, le lycée Václav Havel est un modèle de construction écologique. Orienté pour capter un maximum de lumière solaire, ses panneaux photovoltaïques et thermiques permettent de chauffer l'eau sanitaire et le gymnase. Le bois, ressource renouvelable, est également fortement présent dans la structure et en façade des bâtiments.

LYCÉE MARYSE BASTIÉ DE LIMOGES (2001)

Conçu selon les normes HQE, le lycée est doté de toitures végétalisées, de façades en bois de douglas du Limousin et offre de multiples espaces verts.

